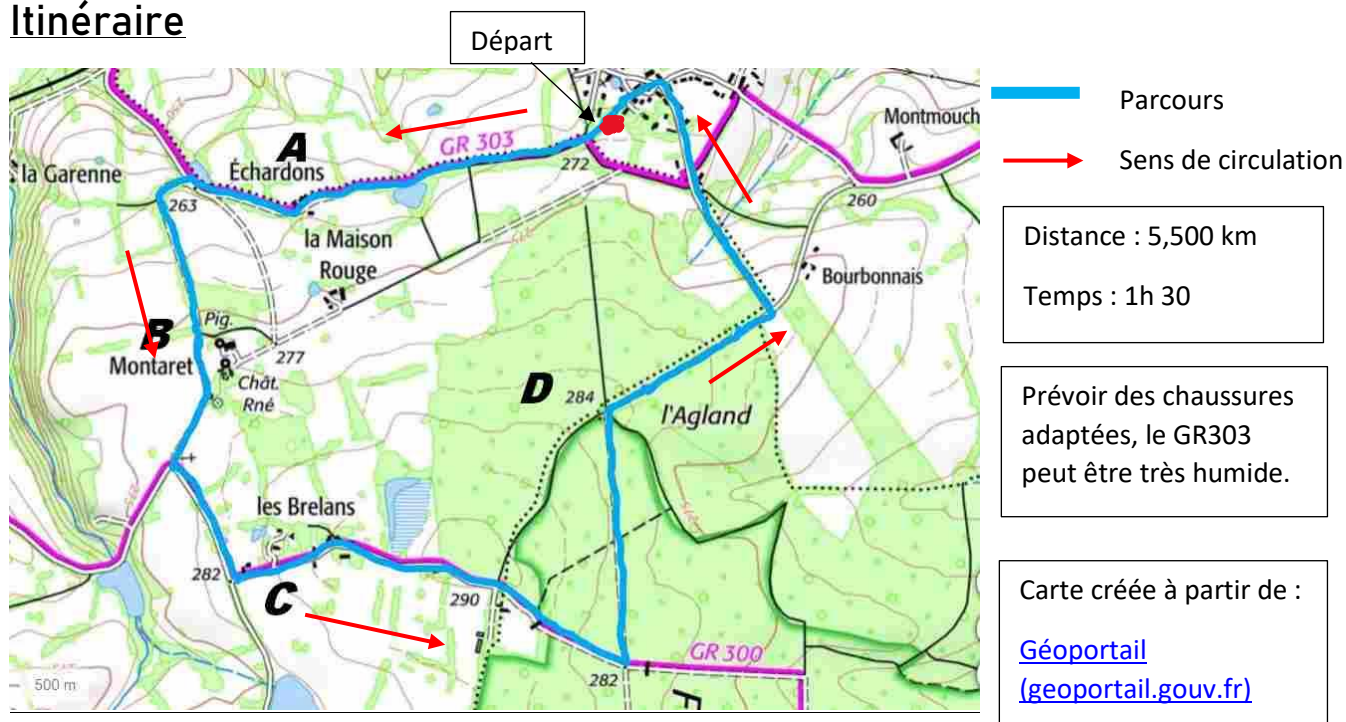


Les petites balades de Marlyne

Coulandon-Souvigny-La balade de Montaret

Itinéraire



Aujourd'hui je vous propose une balade qui me conduit jusqu'à la forêt de Moladier. Je vais en voiture jusqu'au hameau de la Poterie en passant par Coulandon. Arrivée sur la place centrale, je n'hésite pas à prendre la toute petite rue « Chemin des Echardons » et je me gare sur l'herbe.

Je commence ma balade sur ce chemin. Je suis sur le GR303. Au premier croisement de chemins de terre je continue tout droit. Plus loin sur la gauche on aperçoit un étang et juste avant la ferme, une mare sur la droite (**A**). Je traverse la cour de l'ancienne ferme et je vois une seconde mare sur la droite et je poursuis. Aux deux pattes d'oie suivantes, je reste bien à droite. Arrivée à la route, je tourne à droite et aussitôt je tourne à gauche sur un chemin de terre. J'arrive au château de Montaret (**B**). Arrivée au croisement, je vois une croix à la mémoire d'un jeune homme tué au combat en Algérie en 1961. Je tourne à gauche. Je suis maintenant sur le GR300. Un peu plus loin, je tourne à nouveau à gauche, direction « les Brelans » (**C**). Je vais jusqu'à la forêt. J'emprunte le chemin toujours tout droit dans la forêt (**D**). Au passage, je m'arrête devant la sculpture « Faisceau », une des sculptures qui ponctuent le chemin de Compostelle dans le Bourbonnais ([cliquer ici pour voir l'article](#)). J'arrive au croisement des grandes allées de la forêt de Moladier. Là, un panneau Informatif m'indique les différentes parcelles de la forêt. Je prends l'allée de gauche. Plus loin, je suis l'allée qui oblique à droite. A la sortie de la forêt, je tourne à gauche et je rejoins « la Poterie ». Sur la petite place, je laisse le chemin des Echardons sur la gauche et je continue tout droit jusqu'à la mare du hameau et sa jolie croix ([cliquer ici pour voir l'article](#)). Je rejoins le chemin des Echardons sur la gauche et ma voiture.

J'espère que vous avez passé un agréable moment et que nous nous retrouverons sur une autre de mes petites balades.

Marlyne

Les petites balades de Marlyne

Annexes

A : La mare

Pérenne durant des siècles, la mare a, depuis les années 1950, régressé d'au moins 50 %, même si dans le Bocage bourbonnais elle est encore relativement présente. Cela est dû à la crainte de contamination possible en raison de la spécificité même de la mare. En effet la mare se caractérise par sa taille relativement petite, sa faible profondeur et surtout son eau stagnante. Elle perdure soit par l'effet de ruissellement soit par la remontée du plafond de la nappe phréatique ; ce qui ne facilite pas le renouvellement de ses eaux.

Elle fut cependant longtemps d'une grande utilité pour les hommes : abreuvoir pour les animaux, source d'eau pour l'arrosage des jardins et réserve d'eau contre les incendies... Pour les insectes (en particulier les libellules) et les amphibiens (tritons, salamandres, grenouilles, crapauds...) elle demeure une zone de nourrissage, de ponte et de refuges. Aujourd'hui elle fait partie du patrimoine naturel de nos campagnes et on la redécouvre avec plaisir.



B : Le château de Montaret

Ce château privé ne se visite pas mais il est possible d'en découvrir quelques facettes grâce au sentier qui l'entoure. Au milieu du XV^e siècle le propriétaire de ces lieux, Jean d'Entraigues, capitaine-châtelain de Souvigny, obtint l'autorisation de faire fortifier sa demeure. En 1503 sa descendante fit "aveu" à la duchesse de Bourbon de son "hostel et place de Montaret avec le domaine en mestairie, terres, prés, estangs, boys, garennes, buissons"... L'"aveu" est une déclaration écrite que devait fournir le [vassal](#) à son [suzerain](#) lorsqu'il entrait en possession d'un [fief](#) (par achat ou héritage). L'"aveu" est accompagné d'un texte décrivant en détail les biens composant le fief. Plusieurs propriétaires se succédèrent ensuite. Hélas, le château brûla en 1929 et il n'en reste que quelques ruines envahies par la végétation. On peut cependant reconnaître le style féodal quadrilatère du lieu avec un donjon carré à machicoulis et trois tourelles (une carrée, une circulaire avec machicoulis et une de guet). Près des communs un beau pigeonnier ajoute à la majesté du lieu.

Les petites balades de Marlyne

C : Les Brelans

"Les Brelans" sont un lieu-dit dépendant de la commune de Souvigny.

Petite définition d'un lieu-dit : contrairement au hameau qui est forcément habité, le lieu-dit est un endroit qui porte un nom rappelant une singularité historique ou toponymique mais pas forcément habité : un carrefour, un champ, un bois... Dans notre cas, les Brelans font peut-être référence à un endroit planté de peupliers et ce lieu-dit est bien habité ! Plusieurs charmantes maisons le composent. L'une d'elle abrite un tailleur de pierres reconnu dans notre Bourbonnais et au-delà. On peut d'ailleurs admirer plusieurs de ses créations sur les bas-côtés de la route qui traverse ce paisible endroit.

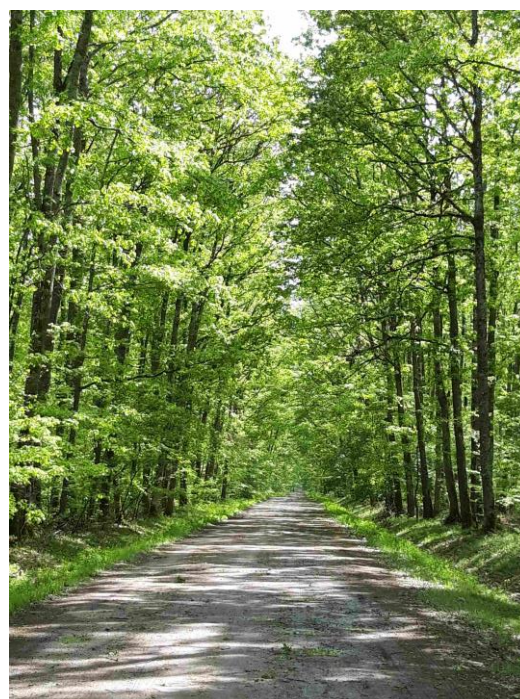


Les petites balades de Marlyne

D : Forêt de Moladier

Dans l'Antiquité, la forêt de Moladier fait partie de la célèbre forêt de Tronçais. Au Moyen Age on défriche des zones entières et notre forêt s'en trouve bien rétrécie. Elle appartient alors aux ducs de Bourbon. Plus tard elle est rattachée à l'Etat et à l'heure actuelle c'est une forêt domaniale. Cela permet une exploitation plus méthodique qu'autrefois où l'on prélevait « en jardinage », c'est-à-dire au fur et à mesure des besoins sans tenir compte de l'évolution de la forêt. Moladier bénéficie du réseau « Natura 2000 » qui a pour but de préserver la biodiversité.

Cette forêt fait partie d'un très important ensemble de bois regroupés sous le nom du Massif forestier des Prieurés : Moladier, Grosbois, Messarges, Boisplan et Bagnolet. Soit un total d'environ 5 200 hectares. Elle fait, quant à elle, 820 hectares. Elle est essentiellement composée de chênes (95%) comme son ainée de Tronçais ; ce qui lui donne de faux airs de la célèbre chênaie. Les arbres sont cependant plus jeunes, en moyenne 70 ans. Ils servent majoritairement au bois de chauffage et à la menuiserie. La faune est nombreuse dans ces bois et en particulier les oiseaux. Le geai est un hôte indispensable car il se nourrit de glands mais a peu de mémoire. Aussi bon nombre de glands sont oubliés et participent à la descendance des chênes ! Pour les connaisseurs, l'aigle botté, oiseau inscrit sur la liste rouge (liste qui permet de repérer les espèces en voie d'extinction et sensibiliser sur l'urgence et l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité) est aussi présent. Enfin la forêt de Moladier est traversée par le GR300, chemin de Saint Jacques de Compostelle dans sa partie reliant Vézelay au Puy. Lors de votre passage par la forêt vous découvrirez une des sculptures des Chemins de Saint Jacques de Compostelle ([cliquer pour voir l'article](#)), réalisés par des sculpteurs dans le cadre d'une mise en valeur de notre culture artistique bourbonnaise : « Faisceau » de Marc Averly.



Les petites balades de Marlyne

Des images de la balade



Les petites balades de Marlyne

Sites

<https://cen-allier.org/patrimoine-naturel-de-l-allier/les-mares-ecosystemes-en-miniature/>

<https://www.allier.fr/570-etangs-et-mares.htm>

[Mare — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

https://fr.wikipedia.org/wiki/For%C3%AAt_de_Moladier

<https://www.natura2000.fr/>

https://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/UICN-LR-Oiseaux-diffusion.pdf

[depliant-St-Jacques.pdf \(ville-souvigny.com\)](#)

<http://www.mairiebressolles.fr/fr/Article/16727/Foret-de-Moladier>

<http://ffrandonnee-allier.fr/Telechargement/GR300-Allier-Randofiches.pdf>

[chateau de Montaret à Souvigny, vestiges \(chateau-fort-manoir-chateau.eu\)](#)

[Lieu-dit — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#)

Livres

Radioscopie des mares de Bertrand Sajaloli et Anne Teissier-Ensminger (1997), Éditions de l'Harmattan.

Magazine « La Hulotte »

- le n° 21 : les animaux de la mare et leurs équipements incroyables ;
- le n° 89 : la vie pleine de rebondissements des 5 Tritons de France ;
- le n° 13 : les aventures d'une merveilleuse libellule, la petite nymphe au corps de feu.